



FEDERATION DES TRAVAILLEURS DES INDUSTRIES DU LIVRE
DU PAPIER ET DE LA COMMUNICATION

263 rue de Paris – case 426 – 93514 MONTREUIL CEDEX – Tél. 01 48 18 80 24
Fax 01 48 51 99 07/01 48 18 81 52 Site Internet : <http://www.filpac-cgt.fr>

DECLARATION

MIDI-LIBRE, MIDI-PRINT, LA DEPECHE DU MIDI, SIP
CENTRE PRESSE, AMAURY TOULOUSE

Les représentants des syndicats de Midi-Libre, Midi-Print, La Dépêche du Midi, SIP, Centre presse, Amaury Toulouse se sont réunis pour mesurer les conséquences du rachat des journaux du Midi par La Dépêche dans un contexte d'ouverture de négociations portant sur l'évolution des imprimeries concourant à la fabrication des quotidiens nationaux.

Ils décident :

- De faire respecter l'ensemble des conventions collectives ;
- De constituer une délégation composée d'un représentant de chaque entreprise concernée pour rencontrer mensuellement les représentants du SPQN ;
- De n'accepter de mouvements de charge que sous condition d'un accord global qui garantisse des solutions pérennes pour l'ensemble des salariés concernés ;
- De faire des propositions communes qui permettraient d'ouvrir de réelles perspectives à la presse d'information papier, ainsi qu'aux salariés qui la fabriquent ;
- De répondre solidairement aux initiatives décidées par leurs syndicats.

Au-delà des négociations engagées entre le SPQN et les organisations syndicales, ils exigent que rapidement - conformément aux engagements pris le 6 mars par les représentants du ministère de la Culture et de la Communication - se tienne une rencontre entre les différents intervenants de la presse d'information politique et générale (SPQN, SPQR, SPM, ETAT, FILPAC).

L'ouverture de cette négociation doit être l'occasion pour l'ensemble des syndicats adhérents de notre fédération de construire solidairement de nouvelles revendications porteuses d'avenir pour l'ensemble des titres de presse.

Toulouse, le 17 septembre 2014